

HONORAIRES DE TRANSACTION (T.T.C.)

Transactions sur Immeubles et Fonds de commerce

VALEUR VENALE DU BIEN VENDU	%
Jusqu'à 299 999 €	10 %
De 300 000 à 399 999 €	9 %
De 400 000 à 499 999 €	8 %
De 500 000 à 749.999 €	7 %
De 750 000 à 999 999 €	6 %
De 1 000 000 à 2 999 999 €	5 %
Au delà de 3 000 000 €	4 %

Honoraires TVA incluse, au taux de 20 %

Sérénité VIAGER, une marque de Sérénigest